prendre à ceux qui les ignorent les faits, parce que je crois que dans une nation qui se gouverne elle-même, il est indispensable que chaque citoyen connaisse les affaires de la nation. Que voulons-nous faire en Chine ?

Du commerce, n'est-ce pas ? Nous voulons avoir notre part dans ce débouché colossal qui s'appelle la Chine. Nous voulons vendre aux Chinois nos étoffes, nos aciers, nos machines.

Nous voulons leur acheter leurs soies, qui font vivre notre industrie, leurs thés, leurs produits exotiques. Nous voulons faire en Chine ce qu'y font les Anglais, les Allemands, les Japonais, les Américains. Et nous voulons en outre que le jour où la guerre éclatera entre la France et n'importe quel ennemi, notre commerce et nos colonies soient aussi bien en Chine qu'ailleurs, à l'abri de toute attaque et de toute représaille. Voilà tout ce que nous voulons. Rien de plus, n'est-ce pas ? Et rien de moins.

Nous voulons faire du commerce en Chine. D'ordinaire, on fait du commerce là où on a chance de réussir. On choisit dans un pays les plus grands ports, ouverts habituellement sur les régions les plus industrielles et les plus fertiles. Le commerce chinois a un débouché principal, qui est Shanghaï, et quelques débouchés secondaires, qui sont Tien-Tsin, Amoy, Ning-Po, Fou-Tchéou, Canton. Le nord de la Chine, où s'ouvre la vallée du Fleuve Bleu, est le cœur industriel de la Chine ; — ce que serait en France une région qui unirait Paris, Lyon, Lille, Roubaix, Rouen, Saint-Etienne. Eh bien ! au partage qui a été fait cette année, de l'influence européenne en Chine, c'est de cette région-là que volontairement nous nous sommes exilés, acceptant, que dis-je, réclamant que notre zone soit exclusivement la région du sud, celle dont le trafic est drainé depuis longtemps par le port de Hong-Kong, au profit exclusif de l'Angleterre.

De gaîté de cœur nous avons abandonné Shanghaï, unique en Asie ! Shanghaï, où pourtant une situation privilégiée nous était faite. En effet, seule de toute les nations du monde, la France possède à Shanghaï un coin de territoire français. Il existe une concession dite européenne, sur laquelle les consuls de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, des Etats-Unis, de Russie, de Hollande, de Belgique et d'Autriche ont des droits égaux, et qui est gouvernée par leur assemblée. Mais, en outre, la France seule possède une concession spéciale sur laquelle elle a droit souverain.

Nous avons abandonné Tien-Tsin et Takou, les ports de Pékin, où notre pavillon est aujourd'hui absolument ignoré ; — nous, dont l'armée est entrée à Pékin triomphante ! Nous avons abandonné Ning-Po, Amoy, Fou-Tchéou ou Courbet gagna une bataille autrement redoutable que les combats de Cavite ou de Santiago. A telle enseigne que notre souvenir est encore formidable, là, et que c'est à des Français qu'on a confié le soin de refaire l'arsenal et les forts qu'un Français avait défaits ! Tout cela, pour recevoir de la Chine radieuse une poignée de concessions dérisoires.

Savoir : un chemin de fer moins important certes que les voies concédées aux Anglais, aux Russes et aux Belges, et pour lesquels, je vous prie de croire, ils n'ont sacrifié ni une prétention, ni un souvenir ; un dépôt de charbon là où il était le plus parfaitement, inutile à Kouang-Cho-Van.

La promesse chinoise de ne rien aliéner à d'autres qu'à nous des provinces limitrophes de notre Tonkin. Tout cela, c'était en avril, n'est-ce pas, et nous sommes en décembre. Tout est violé.

Je ne parle pas du chemin de fer, qui n'est pas même étudié. Mais l'Angleterre a annexé, à Hong-Kong, un territoire plus qu'appréciable, à quarante-huit heures de notre frontière. Et à Kouang-Cho-Van, en pleine terre française, les Chinois ont osé nous attaquer, en plein jour, à trois reprises, — je précise : le 19 juin, le 13 juillet, le 22 octobre. Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement chinois, constatant que nous avions pris l'habitude de nous laisser insulter, est devenu d'autant plus insolent.

A Shanghaï, il a laissé ses nationaux outrager notre pavillon, frapper nos soldats et faire émeute en pleine concession française. Grâce à notre fameuse concentration dans le sud, nous n'avions pas un seul navire à Shanghaï. Notre consul a dû accepter la protection humiliante des soldats italiens du croiseur *Marco-Polo*. Après quoi, ça été Pékin. Des troubles éclatent dans la capitale. Nous n'étions d'ailleurs pas plus menacés que les autres Européens de Pékin. Seulement, immédiatement, ces autres Européens, qui ne sont pas condamnés au golfe du Tonkin, et qui ont des navires dans le Nord, à Shanghaï, à Nagasaki, à Port-Arthur, à Kiao-Cho, à Weï-Haï-Weï, ont appelé ces navires. Et immédiatement des troupes ont débarqué, des marins anglais, russes, allemands, italiens ; des cosaques mêmes. De Français, point.

Il fallait les amener du sud, de Kouang-Cho-Van. De Kouang-Cho-Van à Pékin, il y a neuf jours. Les marins étrangers étaient à Pékin le 13 octobre, tous. Les marins français n'ont pu y arriver que le 23. Supposez que la population, exaspérée par la vue des étrangers en armes, se soit ruée sur le seul consulat non défendu, le consulat de France ? Pour finir, ça été Canton. Là, notre consul vient d'être insulté et blessé. Il a encore de la chance ! Il y a belle date qu'il risque sa tête : depuis que notre pavillon ne s'est plus montré dans la rivière Perle.

La prochaine fois, on le tuera ; si ce n'est pas lui, ce sera celui de Shanghaï ou de Fou-Tchéou ou quelque consul au Japon. C'est fort simple. Ces gens, qui ne voient plus nos canons, croient que nous n'en avons plus. Ils doivent bien savoir, dites-vous, qu'en France nous avons bien de quoi les réduire promptement au respect ? Ils savent surtout que la France est loin et qu'avant que des menaces françaises soient exécutées, en général, le ministère qui les a faites est à terre. Nous voulons faire du commerce en Chine, n'est-ce pas ? Eh bien ! mon avis est qu'il faut en faire partout, aussi bien et plus à Shanghaï qu'autre part.

Et pour cela, il faut à nos marchands de la sécurité, du respect et de la confiance. Il faut que le pavillon français soit vénéré et craint des Célestes comme l'est le pavillon anglais, comme l'est le pavillon allemand. Rien de plus, rien de moins. Il faut que nos navires de guerre se répandent sur toutes ces côtes, en Chine, en Corée, au Japon. Il faut qu'au premier mot, à la première insolence, la répression arrive, immédiate et foudroyante. Et pour commencer, imitons les Allemands, qui sont passés maîtres dans l'art de se faire justice. On avait tué un de leurs missionnaires, ils ont pris Kiao-Cho.

Nous, on nous a trompés, volés et outragés ; on a violé nos traités, on a frappé notre consul. J'imagine que c'est assez ? Sans phrases, sans protestations inutiles et grotesques, prenons Fou-Tchéou, qui serait pour nous une acquisition inestimable. Et nous discuterons après.

Je vous jure que la Chine se taira, interdite et effarée, — et que pas une nation européenne n'osera protester, car notre droit est par trop flagrant. X...

UNE GLOIRE CATHOLIQUE

On écrit de Rome au *Patriote* :

« Une gloire nouvelle et pure vient de se lever au ciel de l'Italie catholique : l'abbé Perosi, que le pays enthousiaste appelle le digne successeur de Pergolèse et de Palestrina. Il a vingt-cinq ans. Petit de taille, au visage doux et séraphique, il en paraît quinze. Fils d'un maître de chapelle de la coquette et gracieuse Tortona, il a étudié la musique à Ratisbonne.

» A peine prêtre, il a composé quatre chefs-d'œuvres : la *Trilogie de la vie de Notre-Seigneur*, la *Messa davidica* en l'honneur du 25e anniversaire de la prêtrise de don David Albertario, la *Résurrection de Lazare*, et, dernièrement, la *Résurrection de Notre-Seigneur*. Son rêve est de chanter tous les actes du Christ. Il a l'inspiration et la science ; la facilité et la profondeur ; la force dramatique de Wagner, la pureté et la douceur infinie de Pergolèse et de Palestina. Il a uni dans une synthèse supérieure les deux génies allemand et italien.

» Il a composé le plus long de ses *oratorios* en quinze jours. C'est dans l'église que l'inspiration le saisit et qu'il écrit ses harmonies puissantes et suaves sous le regard de Dieu. Pieux comme Saint Louis de Gonzague, doux comme une jeune fille, savant comme un bénédictin, ami de don Albertario et des glorieux lutteurs pour la cause du Pape et du peuple, le maître de chapelle de Saint Marc de Venise a aujourd'hui, après un an, la gloire de Verdi.

» Quand, au théâtre de la Scala de Milan, le public ravi écoutait le chant des violons pleurant avec les anges la mort de notre Sauveur, tous les violonistes, dans un même élan d'admiration, déposèrent leurs instruments et battirent des mains.

» Plusieurs villes ont une rue Perosi. Le Pape l'a nommé *maître de chapelle honoraire de la chapelle Sixtine*. Le maire de Rome lui a écrit une lettre de félicitations au nom du Capitole. *Léon XIII a composé pour 1900 une ode sur le* « Divin Rédempteur » que, sur sa prière, Perosi mettra en musique.

» Ira-t-il grandissant ? Les amis qui l'aiment autant qu'ils l'admirent le disent : ce qui semblerait le prouver, c'est que son génie musical se déploie avec plus d'aisance dans chacun de ses *oratorios*.

» Devant cette gloire subite, plus soudaine que celle de Mascagni, qui ne s'est point soutenue, le pieux et jeune prêtre reste humble,

» C'est un des artistes de la douce et lumineuse Ombrie ; il est de ces écoles de piété et de chant qui ont jadis émerveillé l'imagination.

» Aucune fausse note n'a été jetée dans le concert d'admiration. L'Italien aime le beau ; il est chauvin. »

Duels parlementaires en Hongrie

Budapesth, 28 décembre. — Les duels provoqués par l'incident parlementaire qui s'est produit entre M. Horanszky et le baron Banffy, président du conseil, ont eu lieu aujourd'hui.

Les témoins du baron Banffy : M. le baron de Fezervary, ministre de la défense hongroise, et M. Gajary, se sont respectivement rencontrés avec ceux de M. Horanszky, MM. Karolyi et Szeméré.

Le duel Fejervary-Karolyi a eu lieu au pistolet et n'a pas eu de résultat. Par contre, dans le duel au sabre qui a eu lieu entre MM. Gajary et Szeméré ce dernier a reçu à la tête deux blessures graves qui l'ont mis hors de combat.

Enfin, un second duel au sabre a eu lieu entre les députés Kubik et Kenevi. Celui-ci a été légèrement blessé.

LES OBSÈQUES DE GEORGES RODENBACH

Paris, 28 décembre. — Aujourd'hui ont eu lieu au milieu d'une nombreuse et sympathique assistance de personnalités du monde artistique et littéraire les obsèques de M. Georges Rodenbach, l'auteur de *Bruges-la-Morte*, du *Voile*, etc.

Etaient présents à cette cérémonie, le baron d'Anethan, ministre de Belgique à Paris, et M. Bastin, consul de Belgique.

D'innombrables couronnes *toutes magnifiques avaient* été envoyées. Le corps devait être transporté à Bruges, mais sur le désir de Mme Rodenbach, l'inhumation a eu lieu à Paris, dont le poète était devenu un enfant adoptif et où Mme Rodenbach possède un caveau de famille.

Au cimetière, M. Catulle-Mendès a dit un dernier adieu à Rodenbach, et a célébré le poète dont, a-t-il dit, personne ne saurait dire qu'il est mort tout entier.

LA MISSION DU GRAND-DUC NICOLAS

Départ précipité. — Mécontentement du sultan

On écrit de Constantinople, le 23 décembre :

« Le départ du grand-duc Nicolas a été plus précipité qu'on ne s'y attendait. Après qu'il avait décidé de prolonger son séjour, il a décliné une invitation à un thé officiel au palais, a pris congé hier matin du sultan en grande cérémonie et arrivera ce soir à Odessa.

» S'il faut en croire les indiscrétions, le sultan aurait été froissé d'un échange de télégrammes entre le prince Georges et le grand-duc. Ce dernier félicitait dans ses dépêches le haut commissaire de Crète de son arrivée dans l'île, et c'est à la suite de cette correspondance dont on aurait eu connaissance au palais, que le froissement est survenu.

» Un incident s'est aussi produit il y a quelques jours, qui a pu hâter le départ du grand-duc. Des officiers russes venus pour assister à l'inauguration du monument de Galataria et qui étaient en train de photographier l'établissement russe que l'on construit dans un faubourg de Constantinople furent brutalement appréhendés par la police et conduits au poste.

» On les relâcha dès qu'ils se furent fait connaître ; mais ils se plaignirent, et le grand-duc ne se souciait sans doute point de ces nouvelles complications.

» D'ailleurs, la mission secrète du grand-duc, relativement à l'introduction effective des réformes en Macédoine et dans les provinces arméniennes, aurait singulièrement déplu au sultan. Ceci n'était pas déjà fait pour retenir l'ambassadeur extraordinaire du tsar ; les autres motifs ont rendu sa détermination irrévocable. »

La TEMPÊTE en ANGLETERRE

Morts et blessés. — Dégâts considérables

Londres, 28 décembre. — Le beau temps de ces jours derniers s'est terminé par un véritable blizzard à Londres et en province. Le vent a soufflé en tempête pendant toute la nuit et pendant toute la journée d'hier. Dans le parc de Greenwich, plusieurs gros arbres ont été déracinés. Un autre parc a également beaucoup souffert.

A Londres de nombreuses cheminées ont été renversées et beaucoup de vitres cassées par l'ouragan. Une centaine de personnes ont été blessées, et il y a eu cinq tués par suite de la chute de toitures vitrées et d'échafaudages.

On signale des inondations un peu partout. Sur la Tamise, plusieurs bateaux ont rompu leurs amarres et ont subi de avaries.

A Kingston, un remorqueur a sombré en pleine mer ; plusieurs navires ayant de grosses avaries ont dû être remorqués. Un vapeur anglais, ayant eu une collision avec un remorqueur, a sombré dans la Mersey.

Jusqu'à présent, on n'a pas reçu la nouvelle de naufrages en mer, mais on craint d'en recevoir à chaque instant.

A Kilker, la foudre a tué un gardien du sémaphore.

LES GRÈVES EN 1898

Il y a eu, en novembre 1898, 25 grèves ouvrières et une coalition de patrons boulangers formée en vue de forcer la municipalité à élever le prix du pain. Un arrangement est intervenu qui a mis fin à cette coalition.

Le nombre des grévistes pour les 25 grèves ouvrières a été de 2,972. Il y aurait eu en novembre 1897, 17 grèves, comprenant 1,231 grévistes ; et la moyenne des grèves qui se sont produites en novembre au cours des années antérieures à 1898 avait été de 24.

Des 25 grèves de novembre, 3 ont atteint plusieurs établissements.

Ces 25 grèves sont dues aux causes suivantes : demandes d'augmentation de salaire, 11 ; réductions de salaires, 3 ; demandes de suppression d'amendes ou de retenues, 3 ; demandes de renvoi de directeurs, 3, etc.

Elles se sont produites dans 17 départements : 5 dans le Nord, 2 dans l'Isère, le Pas-de-Calais, la Seine et les Vosges, et 1 dans les autres départements.

Elles se répartissent dans les industries ou professions suivantes : 13, soit la moitié, dans les textiles ; 2 parmi des coltineurs ou déchargeurs de bateaux ; 2 parmi les mineurs ; 2 parmi les terrassiers ; 2 dans la typographie ; 1 enfin parmi des mécaniciens constructeurs, des piqueuses en chaussures, des selliers et des employés de tramways.

Des 25 grèves commencées en novembre, 21 sont terminées.

Elles ont duré, deux, 7 jours ; deux, 6 jours ; quatre, 5 jours ; deux 4 jours ; quatre, trois jours ; cinq, 2 jours ; et deux, un jour.

Si l'on y ajoute 10 grèves commencées antérieurement et terminées après 113, 108, 88, 42, 35, 33, 22, 21, 20 et 5 jours, ont trouve que 31 conflits ont actuellement pris fin et qu'ils ont abouti à : 4 réussites, 14 transactions, 13 échecs.

A MADAGASCAR

Situation inquiétante

La *Croix* reçoit diverses lettres alarmantes de Madagascar. En voici une qui émane d'un personnage très autorisé :

« Nossi-Bé, le 30 novembre 1898. — Par ici, ça ne va plus. Les Sakalaves et les Malgaches de la grande terre de Madagascar se sont soulevés. Ils mettent le feu partout et massacrent les blancs qui ont par des concessions nombreuses, voulu mettre ces indigènes hors de leurs villages qu'ils habitaient tranquillement depuis des trentaines d'années.

Il y a plus de dix blancs de massacrés. On a déjà apporté ici trois cadavres horriblement mutilés. Le premier avait la tête coupée, la main droite idem, puis éventré... Les deux autres étaient sagaiés...

On ne sait ce qui va arriver. L'insurrection s'étend tous les jours sur la côte Ouest. Dans le Sud, les révoltes recommencent... et lire les journaux français qui disent que Madagascar est pacifié !... jamais !

» Les Français ont pris Tananarive mais n'ont pas pris les populations. Si on ne leur avait pas imposé des charges — et surtout si on ne les avait pas exploitées — tout cela ne serait pas arrivé. Il faudra une nouvelle expédition. Quel malheur !

» Veuillez agréer, etc. »

Une lettre du général Galliéni

L'*Eclair* publie une lettre adressée par le général Galliéni à M. Carle des Perrières, où se trouvent reproduites les mêmes doléances. Cette lettre est datée du 23 novembre. En voici le principal passage :

« Il me tarde bien d'avoir dans notre colonie de grandes Sociétés sérieuses pour mettre en valeur les vastes territoires laissés incultes et improductifs à Madagascar.

» De plus, ces Sociétés m'aideront beaucoup à résoudre la question de la pacification.

» Car je ne dois pas vous laisser ignorer que le mouvement de rébellion qui vient de se produire dans le Nord-Ouest de l'île est dû pour une bonne partie, aux sans gêne et aux exactions d'un certain nombre de petits Mauriciens et Bourbonnais, qui s'étaient installés dans le pays et ne cessaient de molester les indigènes.

» Il va sans dire que les marchands indiens et arabes, la plupart sujets anglais, n'ont pas négligé cette occasion de nous créer des difficultés.

» Tout le nord-ouest de l'île, qui est très favorable aux entreprises agricoles et à l'élevage, avait été très bien pacifié par les capitaines Toquenne et Clavier, et j'ai eu le tort de le placer trop tôt sous l'administration civile. »

Il est évident que ces deux documents révèlent une situation inquiétante qui doit attirer l'attention du gouvernement.

Les mesures

La gravité des événements qui se déroulent à Madagascar contraint le gouvernement à appliquer à la Réunion la loi de recrutement de 1882.

Les créoles de la classe 1895 sont appelés sous les drapeaux. Ils constitueront un bataillon d'infanterie et une batterie de marine qui tiendront garnison à Diégo-Suarez.

SPÉCIALITÉ DE

Cartes de Visite

Imprimerie du Journal de Roubaix

71, GRANDE-RUE

Les commandes affluent !

Hâtez-vous !

Chronique Locale

ROUBAIX

L'Union Sociale et Patriotique de Roubaix nous communique la note suivante :

« A plusieurs reprises, l'organe collectiviste l'*Egalité* tente avec toute la bonne foi dont il est coutumier, d'établir une confusion entre les unions sociales et patriotiques de Roubaix et de Tourcoing, en prétendant que la première est intervenue dans l'élection législative de la seconde.

» Son assertion est absolument fausse, les groupements d'union sociale et patriotique sont complètement autonomes dans chaque circonscription et s'interdisent toute immixtion en tant qu'association, dans les questions électorales des circonscriptions voisines.

» C'est dire que l'*Union Sociale et Patriotique* de Roubaix n'est intervenue à aucun titre et à aucun moment dans l'élection de Tourcoing, l'*Egalité* le sait parfaitement, de même que tous les adhérents de nos sections, dont aucun n'est venu nous reprocher une immixtion, qu'ils savent bien ne pas s'être produite. »

Un don au Bureau de bienfaisance. — La Banque de France vient de faire verser au Bureau de bienfaisance une somme de trois cents francs pour être distribuée en secours extraordinaires.

Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — On nous prie d'insérer les communications suivantes :

« Avis important. Le matériel du « Prêt du Couchage se compose à ce jour de : 76 berceaux, 101 lits pour une personne, 400 grands lits.

» Ce matériel étant complètement en circulation, les demandes nouvelles seront inscrites par ordre et satisfaites de même au fur et à mesure des rentrées.

» Les œuvres ou les personnes se servant du « Prêt du couchage » obligeraient beaucoup le Comité en lui signalant ou en faisant rentrer les prêts qui ont cessé d'être d'une grande utilité, ce qui permettrait de soulager d'autres misères plus urgentes.

» Cet avis pour le « Prêt du Couchage » et celui d'hier pour la « Bouchée de Pain » sont des cris d'alarme jetés par le comité, qui voit avec tristesse sa réserve s'épuiser à grands pas, et approcher avec terreur le jour où il devra abandonner les nombreux malheureux qu'il secoure, si les souscriptions grosses et petites n'arrivent pas en abondance.

» Allons cœurs généreux ! un bon mouvement, il est si doux, lorsque l'on ne manque de rien d'apporter, avec un peu de son superflu, quelque soulagement aux terribles misères de ceux qui manquent de tout, surtout en cette saison rigoureuse.

» Faire l'aumône c'est semer pour récolter ! »

Les accidents du travail. — Une soigneuse de la filature de M. Cavrois-Mahieu, rue du Général-Chanzy, se peignait pendant son travail, lorsqu'elle eut les cheveux pris dans son métier, ce qui lui fit une plaie contuse au cuir chevelu.

Victorine Delaval, la blessée, est âgée de 17 ans, et demeure rue Decottignies ; elle a reçu les soins de M. le docteur Lepers, qui lui a prescrit quinze jours de repos.

— Rose Sandras, bobineuse, âgée de 22 ans, demeurant rue Négrier, à Croix, a eu le médius de la main gauche écrasé dans un métier, à la Société Anonyme de Peignage de l'Epeule. Un repos de douze jours sera nécessaire de l'avis de M. le docteur Lepers.

— A la Société Anonyme de Peignage de la rue du Collège, un homme de peine du nom de Louis Motte, âgé de 30 ans, demeurant à Leers, a eu la main droite écrasée entre un wagonnet et un mur de l'usine.

M. le docteur Butruille lui a donné les premiers soins et lui a prescrit quinze jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de Mme veuve Vandamme, rue du Luxembourg, Achille Carrette, apprenti tourneur, demeurant rue Heilman, s'est blessé à la main gauche avec un outil.

Quinze jours de repos suffiront pour la guérison, d'après M. le docteur Isbecque, qui lui a donné ses soins.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mardi soir, vers huit heures, dans la chambre de M. Albert Vanderstraete, journalier, âgé de 24 ans, rue Delezenne.

Le feu a pris naissance dans le sommier du lit et s'est communiqué rapidement au plancher. Il a été aperçu par des voisins qui se sont rendus maîtres en très peu de temps de ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont évalués à une centaine de francs.

A propos d'un accident mortel. — Nous avons relaté dans notre numéro de mardi matin l'accident mortel dont fut victime J.-B. Sengier, teinturier, âgé de vingt ans.

Le camion qui a écrasé le malheureux n'était pas conduit, nous prie-t-on de dire, par le domestique de la raffinerie de pétrole de Croix, mais par Joseph X ... camionneur chez M. Spender, rue d'Alsace. Sa responsabilité ne peut être d'aucune façon engagée, car il avait eu bien soin de recommander à J.-B. Sengier de ne pas monter sur le camion en marche.

Les Pilules du Dr Somer sont un remède infaillible contre le *manque d'appétit, les digestions lentes et difficiles, les aigreurs, pituites, la constipation, l'échauffement, les maladies du foie, les vertiges, les migraines, etc.* — Le flacon : 2 francs.

Dépôt à Roubaix, ph. Boyaval, 108, rue de Launoy. 40632

TOURCOING

L'ÉLECTION DE TOURCOING ET LA PRESSE

La République Française, revient sur l'élection de Tourcoing ; voici ce que dit, aujourd'hui le journal parisien.

« A PROPOS DE TOURCOING. — Il est à croire que la *Libre Parole* a tenu à se rassurer elle-même sur les conséquences que peut avoir l'élection de Tourcoing. Elle y voit l'abdication du parti socialiste « qui se fond dans le parti radical ». Il y a là évidemment une fausse interprétation. Le parti socialiste de Tourcoing n'a pas voulu avoir de candidat : il a offert généreusement les voix dont il dispose à M. Dron, mais on aurait tort de croire que ce petit cadeau a été fait à titre gracieux.

» Le principal courtier de cette élection a été le *Réveil du Nord* dont nous avons cité, hier, les paroles significatives. Non seulement, le journal collectiviste attend de M. Dron, sous forme de votes socialistes, le prix de son concours, mais il se réserve, à l'occasion, de réclamer des radicaux la réciprocité du procédé.

» Le *Réveil du Nord* a donné à M. Dron les voix collectivistes ; il dit aux radicaux : « Vous nous revaudrez ça », et il sait bien que c'est son parti qui, en fin de compte, sera le bénéficiaire du marché.

» C'est la marche logique et depuis longtemps prévue. Non, ce n'est pas le parti socialiste qui se perd dans le parti radical ; c'est précisément le contraire qui est vrai, suivant une loi fatale qui veut que les plus timides aillent aux plus avancés quand ils n'ont d'autre phare que leur ambition, quand ils n'obéissent pas à des convictions résolues, quand tout le profit de la politique se résume à leurs yeux en un siège de député.

» Le collectivisme a pu, pendant un temps, se poser en concurrent du radicalisme ; mais, comme tous les héritiers présomptifs, il s'est calmé à mesure qu'approchait l'heure de rentrer en grâce et de toucher la succession. Cette heure est venue.

» Il a fait le premier pas non pas même par abnégation, mais par calcul. C'est M. Dron qui scelle définitivement le pacte : il en bénéficie aujourd'hui, mais d'autres, non moins résolument liés par leur passé, par leurs votes, en seront les victimes résignées.

» Cette élection de Tourcoing inaugure une tactique nouvelle qui profitera exclusivement aux candidats socialistes, et non seulement dans le Nord, mais encore dans bien d'autres départements. Les socialistes ont donné un œuf pour avoir un bœuf et les radicaux font un marché de dupes.

» Qu'ils se réjouissent, pendant qu'il en est encore temps, en attendant le sacrifice auquel ils n'échapperont pas, et qu'on ne cherche pas d'ailleurs à leur dissimuler. Et qui donc pourrait être surpris de cette fin ? Il y a longtemps qu'elle apparaissait inévitable aux yeux des hommes qui suivent, sans passion autre que le bien de la patrie, le mouvement des idées. Plus tôt, plus tard, cela devait arriver.

» Cette monstrueuse coalition s'est déjà manifestée par quelques tentatives timides, la voilà qui s'affiche aujourd'hui avec une morgue dont seuls les radicaux auraient le droit de se plaindre. On leur fera payer cher ce succès. Les victimes sont déjà parées. Quant à M. Dron qu'il vote bien ou gare les représailles ! Non, vrai, malgré les consolations de la *Libre Parole*, le parti radical n'a pas le droit d'être très fier. Il l'est si peu d'ailleurs qu'il a accepté sans rien dire l'interprétation des journaux socialistes. Jamais on ne vit telle résignation dans la victoire. »

Le tramway du Pont-de-Neuville. — L'état des travaux. — Cette ligne, commencée le 22 novembre dernier, a avancé avec une très grande rapidité.

Nous signalions déjà ceci il y a quelques jours, et disions pourquoi la pose de la voie se faisait avec une telle rapidité.

Depuis deux jours, l'aspect de la rue de Gand a bien changé ; les matériaux qui encombraient la chaussée jusqu'à hauteur de la rue de l'Amiral-Courbet ont disparu et la voie définitivement posée jusque bien au-delà de la rue du Cymbale. Bientôt elle aura atteint le Pont-de-Neuville, point terminus de la ligne.

La pose des fils transversaux avance également rapidement, et on ne tardera plus à s'occuper de la pose du fil de trolley.

Des échafaudages roulants, voyagent déjà sur la nouvelle voie. Ils sont employés pour la pose des fils.

Comme on peut en juger, malgré le mauvais temps, on a trouvé le moyen de faire exécuter, en très peu de temps, par un très petit nombre d'ouvriers, un travail pour lequel il en aurait fallu le double. C'est au conducteur des travaux M. Best que revient tout l'honneur d'avoir organisé et distribué si bien un travail des plus difficiles si l'on considère tous les inconvénients qui ont surgi pendant la pose de la voie.

LILLE

Les réceptions du jour de l'An. — En raison des visites officielles récentes qui leur ont été faites au moment de leur arrivée à Lille, M. le général commandant le 1er corps d'armée et M. le préfet du Nord ne recevront pas cette année les autorités civiles et militaires à l'occasion du Jour de l'An.

Tentative de suicide d'une jeune fille. — Mlle Marguerite Helme, 23 ans, tailleuse, rue de Wazemmes, 151, employée depuis un certain temps à l'Union linière du Nord, rue de Wazemme, 27, a tenté de mettre fin à ses jours en s'asphyxiant dans sa chambre.

La jeune fille, plusieurs fois admonestée par ses parents au sujet de sa vie irrégulière, leur avait écrit qu'elle était résolue à se donner la mort.

Mme Helme accourut chez sa fille, mardi, et la trouva étendue sur son lit, ne donnant plus signe de vie. Fort heureusement, l'asphyxie n'avait pas encore fait entièrement son œuvre, et grâce aux soins que lui prodigua M. le docteur [illegible]

FEUILLETON DU 30 DÉCEMBRE 1898. — N° 4

FEU ROBERT-BEY

PAR ARMAND LAPOINTE

IV

Le mercredi, dès huit heures, le salon et la cour s'emplirent de voisins, d'amis et de gens du pays qui tenaient à rendre les derniers honneurs à Robert Bey, et à donner aux siens une preuve de sympathie.

Constance voulait à tout prix suivre le convoi avec ses enfants. Mais, en s'habillant, ses forces la trahirent et elle s'évanouit deux fois.

M. Bresson dut intervenir pour empêcher l'exécution de ce projet.

— Laissez à Paul et à Charlotte l'accomplissement de ce pieux devoir, lui dit-il, et restez au château ; vous n'irez pas jusqu'au bout.

Constance se résigna à suivre ce conseil ; ses jambes vacillaient et ne pouvaient la porter.

Lorsqu'on enleva le corps, il y eut des sanglots dans la foule.

Justin, le valet de pied, se faisait remarquer par une douleur plus expressive et plus véhémente encore.

Paul et sa sœur se placèrent tout en larmes derrière le corbillard. Mais, à la sortie de la grille, deux personnes qui se tenaient là — un homme et une femme en grand deuil, eux aussi — prirent le pas sur les enfants du mort.

Cette action causa un étonnement général parmi les assistants. On se demandait quels étaient ces inconnus qui usurpaient si audacieusement la place de la famille.

Le frère et la sœur, abîmés dans leur chagrin, n'y avaient pas pris garde tout d'abord ; puis ayant aperçu les deux étrangers, ils hâtèrent leur marche pour devancer ceux ci.

Une voix qui semblait avoir un accent de sévérité dit, derrière eux :

— Laissez faire !

Ils se retournèrent vivement.

C'était le juge d'instruction qui venait de parler.

— Restez à la place que vous occupez, leur dit-il.

Sans trop comprendre cette parole, qui avait presque le caractère d'une injonction, et pour ne point troubler la cérémonie, ils s'y soumirent, oubliant, dans le grand malheur qui les frappait, ce qu'avaient d'étrange la conduite de ces inconnus et le langage du magistrat.

M. Bresson, surpris comme tout le monde, interrogeait du regard le juge d'instruction ; mais celui-ci, calme et froid, semblait indifférent à l'appel muet du notaire.

A l'église, les deux étrangers se placèrent à droite du catafalque, endroit réservé aux plus proches parents. Ce que voyant, Paul et Charlotte se placèrent à gauche, et ils furent imités par le plus grand nombre des assistants. Seuls, le juge d'instruction et Me Petit, l'avoué, prirent place intentionnellement derrière les inconnus.

Ils étaient en grand deuil, avons-nous dit.

La femme paraissait avoir quarante-cinq ans environ. Elle était brune de cheveux avec le teint un peu hâlé des personnes qui ont vécu longtemps en plein air, l'œil sombre plein d'audace et de flammes, la lèvre supérieure fréquemment agitée, comme dans une attente fiévreuse, et des allures viriles. Cette femme avait dû être fort belle, d'une beauté hardie, provocante, et elle en conservait encore des vestiges.

Quant à l'homme, il portait vingt cinq ans environ, et ressemblait beaucoup à sa voisine. Son regard hardi, impérieux, se voilait parfois sous de longues paupières, et alors ses traits convulsés, sa chevelure d'un roux fauve donnaient à sa physionomie quelque chose de fatal et de sauvage. Sa figure, presque complètement rasée, laissait voir au menton un bouquet de poils, très-courts et frisottants comme la barbe du nègre.

Lorsque tous les deux, quittant leurs sièges, se levèrent pour jeter l'eau bénite sur le corps, ils décochèrent à Paul et à Charlotte un regard qui exprimait à la fois le défi et la haine. Puis quand le convoi se remit en marche pour se rendre au cimetière, ils reprirent la place qu'ils avaient occupée déjà derrière le corbillard.

Les choses se passèrent de la même façon au champ du repos.

On chuchotait tout bas dans les différents groupes, et chacun se demandait ce qu'étaient ces gens.

Cette conduite inexplicable et leurs regards haineux avaient vivement impressionné Paul et Charlotte. Eux aussi se posaient la même question que la foule ; mais, impuissants à la résoudre, ils cherchaient des yeux leur ami le notaire. Celui-ci semblait retenu au loin par le juge d'instruction.

Ils sortirent du cimetière, escortés à distance par la domesticité du château ; ils revinrent à pied aux Petites-Loges, tous les deux s'appuyant l'un sur l'autre, tristes, silencieux, comme en proie à un malaise indéfinissable, à une vague terreur.

Tout était en deuil en eux et autour d'eux — leur âme et la nature. Le ciel, ce jour-là, avait la tristesse et la monotonie des atmosphères grises ; le vent d'ouest soufflait violemment et suspendait sur leurs têtes des nuages chargés d'eau qui couraient affolés dans l'infini. La plaine immense se déroulait devant eux, avec ses champs dépouillés de leurs récoltes, uniforme de ton, plate, unie, et sans que l'on rencontrât dans ce vaste paysage, tout plein de grisailles, autre chose que des bandes de corbeaux aux croassements lugubres, qui s'abattaient sur la terre nue.

A gauche, en face d'eux, enveloppé de vapeurs aqueuses, apparaissait le bois où leur père avait trouvé la mort. La brise soufflait à travers les arbres et leur apportait des bruits vagues qui ressemblaient à des cris, à des appels parfois étouffés, et parfois d'une énergie poignante. On eût dit que des voix humaines, plaintives, anxieuses, désespérées, partaient du bois et appelaient au secours.

Le frère et la sœur tressaillirent dans tout leur être et se jetèrent vivement sur la route qui conduisait au château.

Ils arrivèrent là, frémissants, en larmes, et s'abandonnant à leur grande douleur, à l'affliction profonde qui atteignait à la fois leur corps, leur pensée et leur intelligence, tout ce qui vibrait en eux ; la chair et l'âme.

Leur mère les reçut dans ses bras, et ils y tombèrent tous les deux, unissant leurs sanglots et leurs pleurs.

C'en était fait : la femme n'avait plus d'époux, les enfants n'avaient plus de père !... Oh ! quel déchirement !... Qu'allaient-ils devenir, privés de ce soutien tutélaire, de cette protection sacrée, de cette affection toujours inquiète, qui, jusque là, avait assumé sur elle peines, soucis, travail, et sans cesse prodigue, pour les siens, des plus chaudes tendresses, de ce dévouement absolu et sans bornes que, seul, le cœur de l'époux et du père peut contenir.

Dans la famille, la mort de la mère est un grand malheur ; celle du père est une catastrophe.

Paul, enfin, releva la tête et essuya ses larmes.

— Mère, chère mère bien aimée, dit-il, pardonne-moi de te distraire un instant de la seule et unique pensée qui nous est commune à tous les trois : le souvenir de celui qui n'est plus, mais c'est encore de lui qu'il s'agit.

Paul apprit à sa mère la présence de deux inconnus à la cérémonie funèbre, leur attitude pleine d'arrogance et de dédain, — de haine même, et l'observation faite par le juge d'instruction au sujet de la place que ces étrangers occupaient.

— Sais-tu quels peuvent être cette femme et ce jeune homme ? demanda-t-il en terminant.

La figure de Constance, de pâle qu'elle était, devint pourpre.

— Non, mon ami, répondit-elle d'une voix faible.

— Des parents de notre père, peut-être ? N'en avait-il point ?

— Je ne sais... Jamais Charles ne m'a rien dit concernant sa parenté, ni pendant notre long séjour à Tunis, ni depuis que nous habitons la France.

Il y avait un accent inquiet et troublé dans ces paroles.

— C'est singulier ! répondit Paul tout songeur. J'ai voulu interroger notre bon ami Bresson, ajouta-t-il après une pause, mais il était loin de nous et semblait retenu là par le juge d'instruction.

Constance eut comme un sanglot et se couvrit la figure de ses deux mains.

Entre ses doigts coulèrent de grosses larmes.

— Ah ! Paul, s'écria Charlotte en entourant Constance de ses bras, tu fais pleurer maman ! Que nous font ces gens ? Oublions-les, et qu'il n'en soit plus question... Nous ne les reverrons sans doute jamais.

Ces paroles de Charlotte allaient recevoir sur l'heure un énergique démenti.

(*A suivre*) ARMAND LAPOINTE.